



LaPrimaire.org



En 2017, tous candidats !

LES PROPOSITIONS DE
La révolution pacifique

Voici le programme du candidat Philippe Mazuel intitulé « La Révolution Pacifique » qui repose sur 5 priorités : la remise en marche de l'ascenseur social ; le rééquilibrage de l'économie et des territoires – i.e. l'équi-économie ; la République européenne ; l'oxygénation de la vie politique ; la diplomatie pacifique.



REMETTRE L'ASCENSEUR SOCIAL EN MARCHÉ

1. **ABANDONNER LES CLASSES D'ÂGE (CP, CE1, CE2, CM1 ET CM2) EN PRIMAIRE POUR LES REMPLACER PAR DES GROUPES DE NIVEAU MATIÈRE PAR MATIÈRE.** Chaque matière comprendra un certain nombre de niveaux à atteindre sur l'ensemble du primaire et les élèves seront affectés à un niveau en fonction de leurs résultats à un test, matière par matière, deux fois par an. Plus un élève ne pourra arriver au collège en étant illettré ou en ayant pas acquis les connaissances nécessaires dans chacune des matières ;
2. **RENDRE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE À PARTIR DE 3 ANS.** Il n'est plus acceptable de voir des enfants Rom faire la manche dans nos centres-villes, en pleine journée ;
3. **AUGMENTER DE FAÇON SIGNIFICATIVE LA REMUNÉRATION DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS.** Leur rôle étant fondamental dans la formation intellectuelle et civique des enfants, en complément du rôle des parents, il faut rendre le métier plus attractif pour recruter les meilleur(e)s ;
4. **OUVRIR DES « INTERNATS DE LA RÉPUBLIQUE »** pour offrir aux jeunes la possibilité d'étudier dans les meilleures conditions, avec des jeunes issus d'autres milieux sociaux et culturels, et d'avoir accès à une alimentation de qualité ;
5. **PERMETTRE À TOUS LES JEUNES DE PRATIQUER UN SPORT** en faisant rembourser une partie des licences sportives des mineurs par la sécurité sociale, car la pratique du sport est un enjeu de santé publique ;
6. **RENDRE PLUS ÉGALITAIRE L'ACCÈS AUX STAGES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE** en mettant fin au piston généralisé. Une petite agence des stages recevra toutes les candidatures et toutes les offres de stage avec fiche de poste des administrations et des ministères et affectera elle-même les stagiaires en fonction de critères neutres ;
7. **DEMOCRATISER L'ACCÈS À DES FORMATIONS « BUSINESS » DE QUALITÉ** notamment en renforçant les Instituts d'Administration des Entreprises ;
8. **OFFRIR À CHAQUE JEUNE UNE EXPÉRIENCE EUROPÉENNE** par un crédit rail et bus leur permettant de découvrir l'Europe et les Européens ;



REEQUILIBRER L'ECONOMIE ET LES TERRITOIRES DE FRANCE : ALLER VERS L'EQUI-ECONOMIE

9. **FAIRE DES REGIONS LA COLLECTIVITE VERITABLEMENT CHARGEE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** en augmentant très significativement leurs moyens consacrés au développement économique pour leur permettre notamment de soutenir les créateurs d'entreprise, ou d'entrer au capital d'entreprises régionales stratégiques. L'Etat sera recentré sur ses missions essentielles (justice et lutte contre la corruption, sécurité, protection du patrimoine naturel et culturel...) ;
10. **DELOCALISER LES MINISTRES DANS DE GRANDES METROPOLES REGIONALES** (à l'exception des ministères régaliens qui resteront à Paris). Par exemple, le ministère des affaires européennes, rattaché au Premier ministre, sera à Strasbourg ;
11. **INSTAURER UN PRINCIPE DE SOLIDARITE DES GRANDES METROPOLES A L'EGARD DES VILLES MOYENNES ET DU TISSU RURAL QUI LES ENTOURENT**, en échange des deux points précédents ;
12. **REFUSER LE TRAITE TRANSATLANTIQUE** car aller vers un marché gigantesque, c'est favoriser les multinationales et donc éliminer, à terme, les petits et moyens acteurs économiques qui font vivre nos régions ;
13. **SOUTENIR LES LOBBYS CITOYENS** : on doit apporter un financement aux lobbys qui se battent non pas pour des intérêts privés mais pour défendre l'intérêt général auprès des parlementaires nationaux et européens ;
14. **REEQUILIBRER LES PREOCCUPATIONS ET L'ACTION DU GOUVERNEMENT EN UTILISANT UN NOUVEL INDICATEUR, EN PLUS DU PIB, POUR MESURER LE BIEN-ETRE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**. Il prendrait en compte parmi d'autres éléments l'indice de participation des femmes à la vie économique et politique, les écarts de salaire entre hommes et femmes, le taux de suicide...



CONSTRUIRE LA REPUBLIQUE EUROPEENNE

15. **CONSTRUIRE LA REPUBLIQUE EUROPEENNE** entre les pays membres de l'Union qui souhaitent avancer vers une Europe plus intégrée ;
16. **DONNER UNE COMPETENCE FISCALE LIMITEE POUR ALIMENTER UN BUDGET COMMUN SIGNIFICATIF ALIMENTE PAR DES RESSOURCES PROPRES**, à des fins de relance économique et de solidarité territoriale : ce budget sera financé grâce à **UNE TAXE « TOBIN » SUR LES TRANSACTIONS FINANCIERES (TTF)** ;
17. **EMETTRE DES OBLIGATIONS COMMUNES (EURO-OBLIGATIONS)** pour financer les projets communs, à commencer par un plan d'investissement massif, **LE « GREEN NEW DEAL »**, visant à accélérer la transition vers une énergie propre ;
18. **CREER L'EUROPE SOCIALE POUR ASSURER LA PROTECTION SOCIALE DES EUROPEENS** : assurance-maladie européenne, recherche de solutions européennes pour la retraite des travailleurs pauvres, harmonisation du salaire minimum ;
19. **REFORMER LA DIRECTIVE SUR LES TRAVAILLEURS DETACHES** pour mettre fin au dumping social ;
20. **CREER UNE ARMEE COMMUNE** par le rapprochement progressif des armées nationales et la mise en place de cursus communs pour les élèves-officiers ;
21. **METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE ENERGETIQUE COMMUNE** avec **ABANDON DU NUCLEAIRE** dans toute la République européenne dans les meilleurs délais possibles ;
22. **CREER UNE AGENCE EUROPEENNE DU RENSEIGNEMENT CHARGEE DE LUTTER CONTRE LE TERRORISME** ;
23. **HARMONISER LA FISCALITE DES ENTREPRISES** au sein de la République européenne et plus largement au sein de l'Union européenne et du marché intérieur ;
24. **METTRE EN PLACE UN CORPS DE GARDE-FRONTIERES ET DE GARDE-COTES EUROPEEN** pour garder les frontières extérieures de l'espace Schengen et gérer les portes d'entrée dans l'espace ;
25. **EUROPEANISER LA GESTION DES DEMANDES D'ASILE, L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE ET L'ACCUEIL DES REFUGIES** ;
26. **METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE MIGRATOIRE COMMUNE** avec la détermination de quotas en fonction des besoins économiques des différents Etats membres de la République européenne ;



27. **METTRE EN PLACE LES « CONSULATS SCHENGEN »**, consulats communs dans les pays tiers pour assurer l'ensemble des activités consulaires (notamment la délivrance des visas Schengen), en remplacement des consulats nationaux français et des partenaires qui le souhaiteront, afin de réaliser des économies structurelles importantes ;
28. **METTRE A DISPOSITION DE LA REPUBLIQUE EUROPEENNE LE SIEGE DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS-UNIES** pour favoriser l'émergence d'une véritable diplomatie européenne ;
29. **CREER UN FONDS SOUVERAIN** destiné à prendre des parts dans les entreprises stratégiques de la République européenne ;
30. **ELIRE LE PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE EUROPEENNE** tous les 5 ans lors des élections parlementaires européennes ;
31. **DONNER ENFIN AU PROJET EUROPEEN DES FRONTIERES CLAIRES** et cesser de repousser sans cesse ses frontières géographiques. Seuls les petits pays des Balkans occidentaux ont vocation à rejoindre, lorsqu'ils seront prêts, l'Union européenne (Serbie, Kosovo, Albanie, Moldova, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Ancienne République yougoslave de Macédoine) afin de stabiliser cette région potentiellement explosive. Les autres n'ont pas vocation à appartenir à l'Union européenne (Ukraine, Belarus, Russie, Arménie, Géorgie, Turquie) mais à un espace de coopération intergouvernemental économique et culturel ;



OXYGENER LA VIE POLITIQUE

32. **REEMPLACER LE SENAT ACTUEL PAR UN SENAT CITOYEN.** Le Conseil économique et social (CESE) et le Sénat seront remplacés par une nouvelle assemblée, le Sénat Citoyen, dont la moitié des membres seront des représentants de la société civile, des ONG, syndicats, chercheurs, et l'autre moitié sera composée de citoyens tirés au sort ;
33. **IMPOSER AUX PARTIS POLITIQUES DE PRESENTER AUX ELECTIONS UN QUOTA MINIMUM DE 30% DE CANDIDATS DE MOINS DE 40 ANS.** Cette mesure aura l'effet immédiat de faire accéder aux responsabilités toute une nouvelle génération d'hommes et de femmes politiques avec de nouvelles idées, de nouvelles expériences, de nouvelles préoccupations.
34. **RECONNAITRE DES EFFETS AU VOTE BLANC.** Celui-ci doit devenir une véritable option pour les électeurs. Ils pourront, si aucun candidat à l'élection ne leur convient, par une majorité de vote blanc, faire annuler l'élection et interdire à tous les prétendants de se représenter.
35. **INTERDIRE LE CUMUL DES MANDATS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS.** Il ne sera plus possible d'occuper deux mandats simultanément. Il ne sera plus possible d'exercer plus de deux mandats identiques consécutifs.



REORIENTER LA DIPLOMATIE FRANÇAISE VERS UNE DIPLOMATIE PACIFIQUE

36. *CONTINUER LA LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE* en s'assurant que tous nos partenaires ratifient et mettent en œuvre l'Accord de Paris signé lors de la COP21 ;
37. *S'ENGAGER POUR L'ACCES DES PAYS LES MOINS AVANCÉS À L'EAU POTABLE, L'ELECTRIFICATION PROPRE, ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE* ;
38. *S'ENGAGER POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ* tant animale que végétale ;
39. *S'ENGAGER POUR LA DÉPOLLUTION ET LE NETTOYAGE DES Océans*, notamment les mers de plastique ;
40. Proposer à la Russie et aux autres pays européens non membres de l'Union européenne une *CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE*, pour renouer le dialogue et relancer une relation apaisée de long terme avec ces partenaires essentiels pour la France et l'Europe.

LES AUTRES MESURES

Société, sport et langues régionales

41. **ENCADRER LA VENTE ET LA CONSOMMATION DE CANNABIS** pour lutter contre les petits trafics et conduire les jeunes qui les pratiquent à s'orienter vers des activités non délinquantes ;
42. **SOUTENIR LA FAMILLE QU'ELLE SOIT TRADITIONNELLE OU HOMOPARENTALE EN REGLEMENTANT LA GESTATION POUR AUTRUI** afin d'éviter qu'elle continue de façon clandestine avec toutes les dérives marchandes et sanitaires que ça implique. Il convient d'adopter un cadre législatif qui donnera certains droits à la mère et au père biologiques (être connu de l'enfant, le voir régulièrement, lui transmettre un héritage) et lui imposera des devoirs (la mère biologique ne sera autorisée à donner naissance à deux ou plusieurs enfants dans le cadre de la gestation pour autrui que si ces frères et sœurs restent ensemble au sein d'une même famille et ont pour père biologique un des deux membres du couple qui les élève) ;
43. **LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT DE RUE EN CREANT UNE « POLICE DE LA CITOYENNETE »** habilitée à constater les agressions verbales et les incivilités, à faire de la pédagogie, et à verbaliser en cas de récidive. Cette police sera aussi compétente pour **LUTTER CONTRE LES INCIVILITES ENVERS L'ENVIRONNEMENT NATUREL OU URBAIN** (trop de personnes traitent l'espace public comme une poubelle) et pour **LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES ANIMAUX DOMESTIQUES** ;
44. **INTERDIRE LE TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS SUR PLUS DE 1000KM**. Cette proposition sera portée auprès de l'Union européenne pour en étendre son application et ses effets ;
45. **ASSURER UN REVENU AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**, afin de leur permettre de se consacrer à leur sport ;
46. **VEILLER A L'EQUITE DANS LA DIFFUSION A LA TELEVISION DES COMPETITIONS SPORTIVES FEMININES ET MASCULINES** ;
47. **RATIFIER LA CHARTE EUROPEENNE DES LANGUES REGIONALES** pour prévenir la disparition -inélucltable si nous ne réagissons pas – du patrimoine culturel linguistique des régions de France ;

Fonction publique et collectivités publiques

48. **SUBORDONNER LA PROGRESSION DE LA CARRIERE DES FONCTIONNAIRES A DES EXAMENS REGULIERS**, notamment en management ;
49. **LUTTER CONTRE LA CORRUPTION DANS LES COLLECTIVITES PUBLIQUES** en renforçant les chambres régionales des comptes ;



50. **RENFORCER LA TRANSPARENCE DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITES** en publiant sur un site internet, de façon anonyme, la liste de toutes les rémunérations publiques versées ;
51. **METTRE LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DE L'ENTREE DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE.** Pour créer le sursaut psychologique qui va permettre aux Français de reprendre confiance dans l'avenir, la fonction publique doit être mise à contribution en mettant le pied à l'étrier aux jeunes pour les insérer dans le monde du travail : la moitié des départs en retraite seront remplacés par des emplois à 60%, et ils seront accompagnés, sur leur temps libre, pour créer leur propre activité ou trouver un emploi à temps plein dans le secteur privé, associatif, dans l'artisanat, l'économie sociale et solidaire...

Compatibilité des cultes avec la République

52. **INTERDIRE TOUT FINANCEMENT ETRANGER DES CULTES ;**
53. **INTERDIRE AUX PRECHEURS D'EXERCER LORSQU'ILS NE SONT PAS DE NATIONALITE FRANÇAISE OU CITOYENS EUROPEENS**, sauf autorisation donnée par le préfet après requête ;
54. **IMPOSER A TOUT PRECHEUR QU'IL SUIVE UNE FORMATION DIPLOMANTE D'ÉTAT** sur l'histoire, les institutions et les principes de la République ;
55. **CONTROLLER LES ECOLES PRIVEES AU MOYEN D'UN CONTRAT SIGNE AVEC L'ÉTAT ;**
56. **ELARGIR A TITRE EXPERIMENTAL LE CONCORDAT D'ALSACE-MOSELLE** à toutes les religions importantes de France ;

Principes républicains

57. Faire signer à toute personne étrangère qui souhaite s'installer en France – qu'il s'agisse d'un travailleur régulier, d'un étudiant, d'un réfugié ... – un **ENGAGEMENT A RESPECTER LES LOIS ET COUTUMES DE LA REPUBLIQUE**. Il serait notamment précisé que les hommes et les femmes sont égaux, le port du voile intégral est interdit, le blasphème n'existe pas, on peut changer de religion ou ne pas en avoir, le mariage entre personnes de même sexe est légal, l'Etat est laïque, ce qui suppose que les considérations religieuses n'y ont pas leur place, notamment à l'école et à l'hôpital ;
58. **METTRE UN TERME AUX VENTES D'ARMES AUX PAYS QUI NE RESPECTENT PAS LES PRINCIPES PORTES PAR LA REPUBLIQUE ;**
59. **NE REMETTRE LA LEGION D'HONNEUR A DES PERSONNALITES ETRANGERES QU'A TITRE PERSONNEL ET PAS AU TITRE DES FONCTIONS QU'ILS EXERCENT**, lorsqu'ils incarnent des principes compatibles avec ceux de la République ;
60. **INCITER CHAQUE JEUNE ENTRE 16 ET 26 ANS A EFFECTUER UN SERVICE MILITAIRE OU CIVIL DE 8 SEMAINES.**